MK/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2007-<u>165</u>/PRES promulguant la loi n° 004-2007/AN du 20 mars 2007 portant loi de règlement au titre du budget de l'Etat, gestion 2005.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU la lettre n° 2007-026/AN/PRES/SG/DGSL/DSC du 22 mars 2007 du Président de l'Assemblée nationale transmettant pour promulgation la loi n° 004-2007/AN du 20 mars 2007 portant loi de règlement au titre du budget de l'Etat, gestion 2005 ;

DECRETE

ARTICLE 1:

Est promulguée la loi n° 004-2007/AN du 20 mars 2007 portant

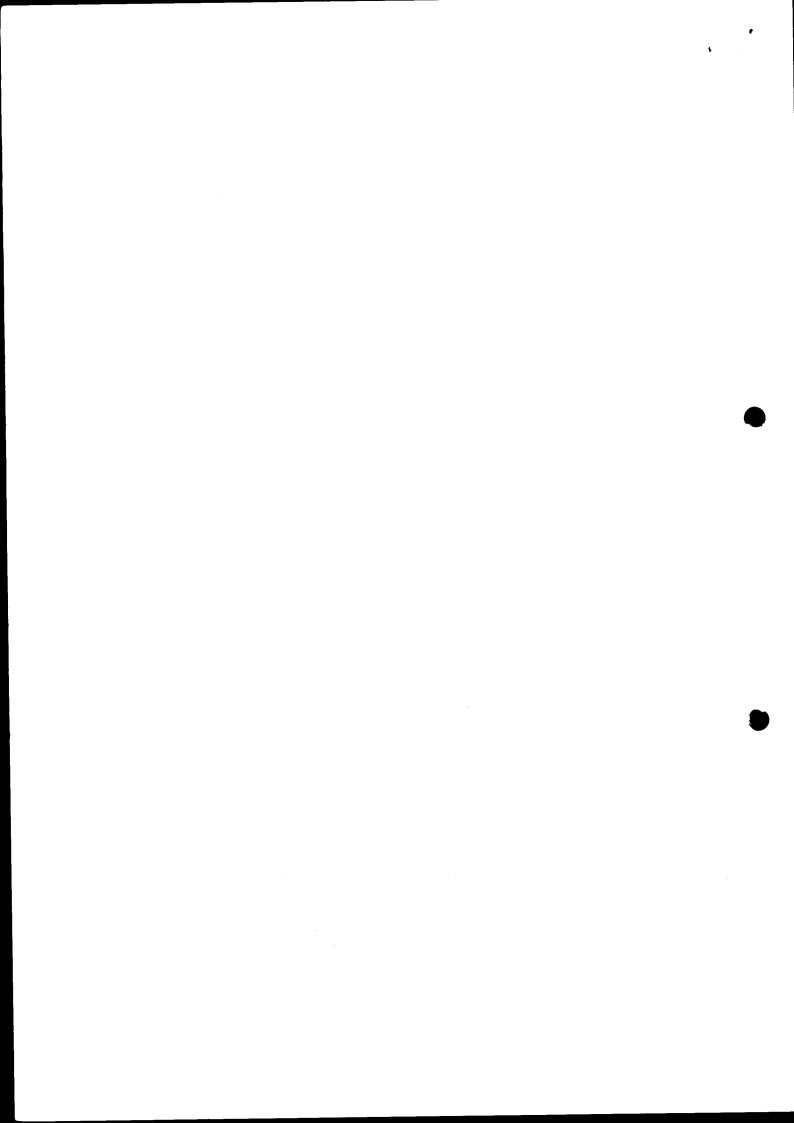
loi de règlement au titre du budget de l'Etat, gestion 2005.

ARTICLE 2:

Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 13 avril 2007

Blass COMPAORE



BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

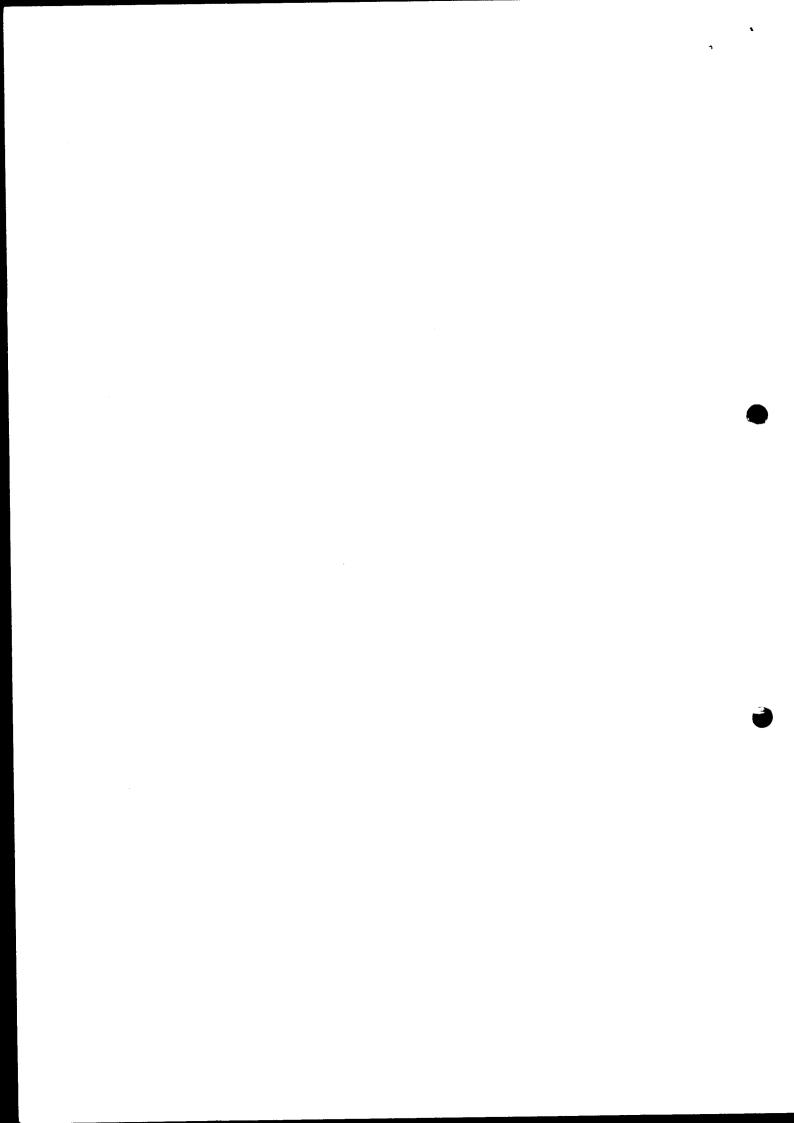
ASSEMBLEE NATIONALE

IVE REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE

LOI Nº <u>004-2007</u>/AN

PORTANT LOI DE REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2005.



L'ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution;

Vu la résolution n°001-2002/AN du 05 juin 2002, portant validation du mandat des députés ;

Vu la loi n°006-2003/AN du 24 janvier 2003 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°054-2004/AN du 16 décembre 2004 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2005 ensemble ses modificatifs;

Vu le rapport et la déclaration de conformité de la Cour des comptes ;

a délibéré en sa séance du 20 mars 2007 et adopté la loi dont la teneur suit :

Article 1:

10 m

Les opérations définitives de la loi de finances gestion 2005 sont arrêtées comme suit :

recettes :

465 624 134 169 FCFA

- dépenses :

501 407 395 677 FCFA

- déficit :

35 783 261 508 FCFA

Article 2:

Est autorisé le transfert au compte permanent des découverts du Trésor le déficit arrêté à l'article précédent à la somme de 35 783 261 508 FCFA.

Article 3:

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique à Ouagadougou, le 20 mars 2007.

Le Secrétaire de séance

Pissi Léonard MASSIMBO